



Cher(e) Ami(e),

Vous trouverez ci-dessous les rencontres des 62 équipes M12 sur les 4 tours CD33.

Sur les plateaux ne se déplacent uniquement que les équipes M12.

Toutes les équipes M12 d'un club sont sur le même site, sauf pour les clubs qui ont 3 ou 4 équipes.

Constitution de 6 poules de 9 équipes où les équipes sont jumelées et 1 poule de 8 équipes seules.

RÉPARTITION DES ÉQUIPES M12

2017-2018		M12 CD33
35		27
Equipes 1		Equipes 2
POULE 1		POULE 2
1	BEGLES 1	BEGLES 3
2	VILLENAVE D'ORNON	CESTAS
3	PESSAC RUGBY 1	PESSAC RUGBY 2
4	LIBOURNE 1	LIBOURNE 2
5	ST ANDRÉ CUBZAC 1	ST ANDRÉ CUBZAC 2
6	FLOIRAC 1	FLOIRAC 2
7	ST MEDARD/ST AUBIN 1	ST MEDARD/ST AUBIN 2
8	STADE BORDELAIS-ASPTT BX 1	STADE BORDELAIS-ASPTT BX 3
9	GUJAN MESTRAS	BIGANOS
POULE 3		POULE 4
1	LANGON 1	LANGON 2
2	BAZAS/CAPTIEUX 1	BAZAS/CAPTIEUX 2
3	LA REOLE	RCBA/CAZAUX
4	STE FOY/VELINES 1	STE FOY/VELINES 2
5	IZON/EASL/ST QdB 1	IZON/EASL/ST QdB 2
6	BLAYE 1	BLAYE 2
7	SALLES/SANGUINET 1	SALLES/SANGUINET 2
8	LE BOUSCAT 1	LE BOUSCAT 2
9	MERIGNAC/EYSINES 1	MERIGNAC/EYSINES 2
POULE 5		POULE 6
1	CASTILLON 1	CASTILLON 2
2	RC PIMPINE 1	RC PIMPINE 2
3	RAPID 33 1	RAPID 33 2
4	BRUGES-BLANQUEFORT 1	BRUGES-BLANQUEFORT 2
5	STADE BORDELAIS-ASPTT BX 2	STADE BORDELAIS-ASPTT BX 4
6	BEC 1	BEC 2
7	CADILLAC	SALLES/SANGUINET 3
8	LA BREDE	GALGON/PRF
9	BEGLES 2	PESSAC ALOUETTE
POULE 7		
1	LORMONT	
2	MARTIGNAS	
3	LEGE CAP-FERRET/LACANAU	
4	GRADIGNAN	
5	LEOGNAN	
6	CADAUJAC	
7	PAREMPUYRE	
8	PAYS MEDOC/CASTELNAU	



SAISON 2017 - 2018

PROGRAMME DES MOINS DE 12 ANS PHASE CD33



Pour tout renseignement ou information contacter :

☉ **M12** **Jean-Louis MONTALIEU** : Co Responsable de la sous-commission des Épreuves M12
au 06.03.91.03.20 jeanlouis.montalieu@gmail.com

François COUSTAUD : Co Responsable de la sous-commission des Épreuves M12
au 06.32.06.83.19 francoiscoustaud@yahoo.fr

Le responsable du plateau doit impérativement envoyer par mail les résultats des catégories M12 aux responsables des épreuves nommés ci-dessus sous les 48 heures.

**En cas d'impossibilité d'accueillir, le plateau n'est pas annulé.
Le club recevant devra contacter les clubs du plateau afin de trouver un autre lieu d'accueil.
Si changement de lieu d'accueil, prévenir aussitôt les responsables des épreuves nommés ci-dessus.
C'est la commission des épreuves CD33 qui décide si un plateau est reporté ou pas et
le seul motif pris en compte est l'interdiction d'utiliser les terrains par la mairie (intempéries).**

**CHAQUE ÉQUIPE DEVRA ARRIVER 30 MINUTES AVANT LE COUP D'ENVOI
DE LA PREMIÈRE RENCONTRE QUI EST À 14 HEURES**

QUELQUES RÈGLES FONDAMENTALES :

- Le club qui se déplace doit appeler le club d'accueil pour les effectifs.
- Respecter les horaires.
- Documents obligatoires à fournir par équipe au responsable du plateau, sinon pas de match et matches perdus :
 - La feuille de présence certifiée et visée par l'éducateur responsable.
 - Les licences joueurs(ses) et éducateurs de la saison en cours ne sont pas à fournir mais présentes, elles peuvent être demandées à tout moment par l'arbitre, l'écu CD33, le responsable du plateau ou un éducateur.
- Même incomplet, un club doit se déplacer afin de ne pas pénaliser les clubs présents. Les autres clubs pouvant prêter des joueurs au club incomplet.

Les feuilles de présence, les feuilles de résultats sont sur le site CD33 : <http://www.cd33rugby.com/le-sportif/>

QUELQUES POINTS SUR LE RÈGLEMENT

Les fiches du Rugby Digest ci-jointes en annexe sont les **seules règles applicables**.

La catégorie M12 est composée de joueurs(es) nés en 2006 et 2007 (jeu à 12 joueurs).

Les points terrains seront attribués de la façon suivante :

3 points match gagné - 2 points match nul - 1 point match perdu - 0 point forfait.

Les scores tiendront compte d'un écart de 5 essais maximum par match.

Si une équipe arrive en sous-effectif, elle pourra être complétée par des joueurs des autres équipes, mais matchs perdus avec 1 point, obligation d'égalité numérique sur le terrain (même sur sanction, le joueur sanctionné est remplacé).

L'arbitrage est obligatoirement assuré par l'Éducateur responsable et les 2 jeunes arbitres (2^{ème} année) de l'équipe qui ne joue pas, les mêlées seront poussées. Si une équipe ne fournit pas un éducateur-arbitre et/ou 2 joueurs-arbitres : match perdu avec 1 point par match non arbitré.

Pour l'organisation du Tournoi CD33 de fin de saison M14-M12 du samedi 02 juin à Bordeaux-Lac, un document spécifique sera envoyé.

Comme le préconise la FFR, il n'y aura pas de remise de récompenses pour les premières équipes par niveau mais le CD33 souhaite offrir un cadeau à tous les participants.

M12 CD33	
Poule 1	
1	BÈGLES 1
2	VILLENAVE D'ORNON
3	PESSAC RUGBY 1
4	LIBOURNE 1
5	ST ANDRÉ CUBZAC 1
6	FLOIRAC 1
7	ST MÉDARD/ST AUBIN 1
8	STADE BORDELAIS-ASPTT BX 1
9	GUJAN MESTRAS

M12 CD33	
Poule 2	
1	BÈGLES 3
2	CESTAS
3	PESSAC RUGBY 2
4	LIBOURNE 2
5	ST ANDRÉ CUBZAC 2
6	FLOIRAC 2
7	ST MÉDARD/ST AUBIN 2
8	STADE BORDELAIS-ASPTT BX 3
9	BIGANOS

TOUR 1 du 20 janvier 2018 à 14h00 M12 CD33 Poules 1-2					
à PESSAC RUGBY		à ST ANDRÉ CUBZAC		à BIGANOS	
Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2
BÈGLES 1	BÈGLES 3	LIBOURNE 1	LIBOURNE 2	ST MÉDARD/ST AUB 1	ST MÉDARD/ST AUB 2
VILLENAVE	CESTAS	ST ANDRÉ CUB 1	ST ANDRÉ CUB 2	SBA 1	SBA 3
PESSAC RUGBY 1	PESSAC RUGBY 2	FLOIRAC 1	FLOIRAC 2	GUJAN MESTRAS	BIGANOS
2 matchs par équipe : 3 x 10'					

TOUR 2 du 03 février 2018 à 14h00 M12 CD33 Poules 1-2					
à ST MÉDARD EN JALLES		à LIBOURNE		à GUJAN MESTRAS	
Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2
BÈGLES 1	BÈGLES 3	LIBOURNE 1	LIBOURNE 2	VILLENAVE	CESTAS
ST ANDRÉ CUB 1	ST ANDRÉ CUB 2	PESSAC RUGBY 1	PESSAC RUGBY 2	FLOIRAC 1	FLOIRAC 2
ST MÉDARD/ST AUB 1	ST MÉDARD/ST AUB 2	SBA 1	SBA 3	GUJAN MESTRAS	BIGANOS
2 matchs par équipe : 3 x 10'					

TOUR 3 du 10 mars 2018 à 14h00 M12 CD33 Poules 1-2					
à BÈGLES		à FLOIRAC		à VILLENAVE D'ORNON	
Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2
BÈGLES 1	BÈGLES 3	FLOIRAC 1	FLOIRAC 2	VILLENAVE	CESTAS
LIBOURNE 1	LIBOURNE 2	PESSAC RUGBY 1	PESSAC RUGBY 2	ST ANDRÉ CUB 1	ST ANDRÉ CUB 2
GUJAN MESTRAS	BIGANOS	ST MÉDARD/ST AUB 1	ST MÉDARD/ST AUB 2	SBA 1	SBA 3
2 matchs par équipe : 3 x 10'					

TOUR 4 du 24 mars 2018 à 14h00 M12 CD33 Poules 1-2					
à ASPTT Bordeaux		à PESSAC RUGBY		à CESTAS	
Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2
BÈGLES 1	BÈGLES 3	ST ANDRÉ CUB 1	ST ANDRÉ CUB 2	VILLENAVE	CESTAS
FLOIRAC 1	FLOIRAC 2	PESSAC RUGBY 1	PESSAC RUGBY 2	LIBOURNE 1	LIBOURNE 2
SBA 1	SBA 3	GUJAN MESTRAS	BIGANOS	ST MÉDARD/ST AUB 1	ST MÉDARD/ST AUB 2
2 matchs par équipe : 3 x 10'					

M12 CD33	
Poule 3	
1	LANGON 1
2	BAZAS/CAPTIEUX 1
3	LA RÉOLE
4	STE FOY/VÉLINES 1
5	IZON/EASL/ST QDB 1
6	BLAYE 1
7	SALLES/SANGUINET 1
8	LE BOUSCAT 1
9	MÉRIGNAC/EYSINES 1

M12 CD33	
Poule 4	
1	LANGON 2
2	BAZAS/CAPTIEUX 2
3	RCBA/CAZAUX
4	STE FOY/VÉLINES 2
5	IZON/EASL/ST QDB 2
6	BLAYE 2
7	SALLES/SANGUINET 2
8	LE BOUSCAT 2
9	MÉRIGNAC/EYSINES 2

TOUR 1 du 20 janvier 2018 à 14h00 M12 CD33 Poules 3-4					
à CAPTIEUX		à IZON		à MÉRIGNAC / EYSINES	
Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2
LANGON 1	LANGON 2	STE FOY/VÉLINES 1	STE FOY/VÉLINES 2	SALLES/SANGUINET 1	SALLES/SANGUINET 2
BAZAS/CAPTIEUX 1	BAZAS/CAPTIEUX 2	IZON/EASL/ST QB 1	IZON/EASL/ST QB 2	LE BOUSCAT 1	LE BOUSCAT 2
LA RÉOLE	RCBA/CAZAUX	BLAYE 1	BLAYE 2	MÉRIGNAC/EYSINES 1	MÉRIGNAC/EYSINES 2

2 matchs par équipe : 3 x 10'

TOUR 2 du 03 février 2018 à 14h00 M12 CD33 Poules 3-4					
à LANGON		à LE BOUSCAT		à BLAYE	
Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2
LANGON 1	LANGON 2	LA RÉOLE	RCBA/CAZAUX	BAZAS/CAPTIEUX 1	BAZAS/CAPTIEUX 2
IZON/EASL/ST QB 1	IZON/EASL/ST QB 2	STE FOY/VÉLINES 1	STE FOY/VÉLINES 2	BLAYE 1	BLAYE 2
SALLES/SANGUINET 1	SALLES/SANGUINET 2	LE BOUSCAT 1	LE BOUSCAT 2	MÉRIGNAC/EYSINES 1	MÉRIGNAC/EYSINES 2

2 matchs par équipe : 3 x 10'

TOUR 3 du 10 mars 2018 à 14h00 M12 CD33 Poules 3-4					
à STE FOY LA GRANDE		à IZON		à LA RÉOLE	
Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2
LANGON 1	LANGON 2	BAZAS/CAPTIEUX 1	BAZAS/CAPTIEUX 2	LA RÉOLE	RCBA/CAZAUX
STE FOY/VÉLINES 1	STE FOY/VÉLINES 2	IZON/EASL/ST QB 1	IZON/EASL/ST QB 2	BLAYE 1	BLAYE 2
MÉRIGNAC/EYSINES 1	MÉRIGNAC/EYSINES 2	LE BOUSCAT 1	LE BOUSCAT 2	SALLES/SANGUINET 1	SALLES/SANGUINET 2

2 matchs par équipe : 3 x 10'

TOUR 4 du 24 mars 2018 à 14h00 M12 CD33 Poules 3-4					
à BLAYE		à SALLES		à LA TESTE	
Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2
LANGON 1	LANGON 2	BAZAS/CAPTIEUX 1	BAZAS/CAPTIEUX 2	LA RÉOLE	RCBA/CAZAUX
BLAYE 1	BLAYE 2	STE FOY/VÉLINES 1	STE FOY/VÉLINES 2	IZON/EASL/ST QB 1	IZON/EASL/ST QB 2
LE BOUSCAT 1	LE BOUSCAT 2	SALLES/SANGUINET 1	SALLES/SANGUINET 2	MÉRIGNAC/EYSINES 1	MÉRIGNAC/EYSINES 2

2 matchs par équipe : 3 x 10'

M12 CD33	
Poule 5	
1	CASTILLON 1
2	RC PIMPINE 1
3	RAPID 33 1
4	BRUGES-BLANQUEFORT 1
5	STADE BORDELAIS-ASPTT BX 2
6	BEC 1
7	CADILLAC
8	LA BRÈDE
9	BÈGLES 2

M12 CD33	
Poule 6	
1	CASTILLON 2
2	RC PIMPINE 2
3	RAPID 33 2
4	BRUGES-BLANQUEFORT 2
5	STADE BORDELAIS-ASPTT BX 4
6	BEC 2
7	SALLES/SANGUINET 3
8	GALGON/PRF
9	PESSAC ALOUETTE

RC PIMPINE = CENAC-SADIRAC

RAPID 33 = COUTRAS-ST MÉDARD DE GUIZIÈRES

TOUR 1 du 20 janvier 2018 à 14h00 M12 CD33 Poules 5-6					
à CASTILLON		à BORDEAUX-LAC		à LA BRÈDE	
Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2
CASTILLON 1	CASTILLON 2	BRUGES-BLANQUEFORT 1	BRUGES-BLANQUEFORT 2	CADILLAC	SALLES/SANGUINET 3
RC PIMPINE 1	RC PIMPINE 2	SBA 2	SBA 4	LA BRÈDE	GALGON/PRF
RAPID 33 1	RAPID 33 2	BEC 1	BEC 2	BÈGLES 2	PESSAC ALOUETTE
2 matchs par équipe : 3 x 10'					

TOUR 2 du 03 février 2018 à 14h00 M12 CD33 Poules 5-6					
à SALLES		à COUTRAS		à PESSAC ALOUETTE	
Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2
CASTILLON 1	CASTILLON 2	RAPID 33 1	RAPID 33 2	RC PIMPINE 1	RC PIMPINE 2
SBA 2	SBA 4	BRUGES-BLANQUEFORT 1	BRUGES-BLANQUEFORT 2	BEC 1	BEC 2
CADILLAC	SALLES/SANGUINET 3	LA BRÈDE	GALGON/PRF	BÈGLES 2	PESSAC ALOUETTE
2 matchs par équipe : 3 x 10'					

TOUR 3 du 10 mars 2018 à 14h00 M12 CD33 Poules 5-6					
à GALGON		à BRUGES		à CADILLAC	
Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2
RC PIMPINE 1	RC PIMPINE 2	CASTILLON 1	CASTILLON 2	RAPID 33 1	RAPID 33 2
SBA 2	SBA 4	BRUGES-BLANQUEFORT 1	BRUGES-BLANQUEFORT 2	BEC 1	BEC 2
LA BRÈDE	GALGON/PRF	BÈGLES 2	PESSAC ALOUETTE	CADILLAC	SALLES/SANGUINET 3
2 matchs par équipe : 3 x 10'					

TOUR 4 du 24 mars 2018 à 14h00 M12 CD33 Poules 5-6					
à BEC		à CÉNAC		à BÈGLES	
Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2	Plateau 1	Plateau 2
CASTILLON 1	CASTILLON 2	RC PIMPINE 1	RC PIMPINE 2	RAPID 33 1	RAPID 33 2
BEC 1	BEC 2	BRUGES-BLANQUEFORT 1	BRUGES-BLANQUEFORT 2	SBA 2	SBA 4
LA BRÈDE	GALGON/PRF	CADILLAC	SALLES/SANGUINET 3	BÈGLES 2	PESSAC ALOUETTE
2 matchs par équipe : 3 x 10'					

M12 CD33	
Poule 7	
1	LORMONT
2	MARTIGNAS
3	LÈGE-CAP FERRET/LACANAU
4	GRADIGNAN
5	LÉOGNAN
6	CADAUJAC
7	PAREMPUYRE
8	PAYS MÉDOC/CASTELNAU

TOUR 1 du 20 janvier 2018 à 14h00 M12 CD33 Poule 7		
à PAREMPUYRE		à LÈGE
GRADIGNAN LÉOGNAN CADAUJAC	PAREMPUYRE PAYS MÉDOC/CASTELNAU	LORMONT MARTIGNAS LÈGE-CAP FERRET/LACANAU
2 matchs par équipe : 3 x 10'		2 matchs par équipe : 3 x 10'
Match 1 : 14h00	GRADIGNAN contre LÉOGNAN	
Match 2 : 14h50	GRADIGNAN contre CADAUJAC	
Match 3 : 15h40	LÉOGNAN contre CADAUJAC	
Match 4 : 16h10	PAREMPUYRE contre PAYS MÉDOC/CASTELNAU	
En parallèle faire 2 matchs amicaux en plus : 1 pour PAREMPUYRE + 1 pour PAYS MÉDOC		

TOUR 2 du 03 février 2018 à 14h00 M12 CD33 Poule 7		
à PAUILLAC		à LORMONT
LÈGE-CAP FERRET/LACANAU GRADIGNAN PAYS MÉDOC/CASTELNAU	MARTIGNAS CADAUJAC	LORMONT LÉOGNAN PAREMPUYRE
2 matchs par équipe : 3 x 10'		2 matchs par équipe : 3 x 10'
Match 1 : 14h00	LÈGE-CAP FERRET/LACANAU contre GRADIGNAN	
Match 2 : 14h50	LÈGE-CAP FERRET/LACANAU contre PAYS MÉDOC/CASTELNAU	
Match 3 : 15h40	GRADIGNAN contre PAYS MÉDOC/CASTELNAU	
Match 4 : 16h10	MARTIGNAS contre CADAUJAC	
En parallèle faire 2 matchs amicaux en plus : 1 pour MARTIGNAS + 1 pour CADAUJAC		

TOUR 3 du 10 mars 2018 à 14h00 M12 CD33 Poule 7		
à LÉOGNAN		à PAREMPUYRE
MARTIGNAS LÉOGNAN PAYS MÉDOC/CASTELNAU	LORMONT GRADIGNAN	LÈGE-CAP FERRET/LACANAU CADAUJAC PAREMPUYRE
2 matchs par équipe : 3 x 10'		2 matchs par équipe : 3 x 10'
Match 1 : 14h00	MARTIGNAS contre LÉOGNAN	
Match 2 : 14h50	MARTIGNAS contre PAYS MÉDOC/CASTELNAU	
Match 3 : 15h40	LÉOGNAN contre PAYS MÉDOC/CASTELNAU	
Match 4 : 16h10	LORMONT contre GRADIGNAN	
En parallèle faire 2 matchs amicaux en plus : 1 pour LORMONT + 1 pour GRADIGNAN		

TOUR 4 du 24 mars 2018 à 14h00 M12 CD33 Poule 7		
à CADAUJAC		à GRADIGNAN
LORMONT CADAUJAC PAYS MÉDOC/CASTELNAU	LÈGE-CAP FERRET/LACANAU LÉOGNAN	MARTIGNAS GRADIGNAN PAREMPUYRE
2 matchs par équipe : 3 x 10'		2 matchs par équipe : 3 x 10'
Match 1 : 14h00	LORMONT contre CADAUJAC	
Match 2 : 14h50	LORMONT contre PAYS MÉDOC/CASTELNAU	
Match 3 : 15h40	CADAUJAC contre PAYS MÉDOC/CASTELNAU	
Match 4 : 16h10	LÈGE-CAP FERRET/LACANAU contre LÉOGNAN	
En parallèle faire 2 matchs amicaux en plus : 1 pour LÈGE-CF + 1 pour LÉOGNAN		



Saison 2017 - 2018

FEUILLE DE PRESENCE OFFICIELLE : TOURNOI OU PLATEAU

Nom du Tournoi : _____ Tour : _____ Niveau : _____

Date : _____ Lieu : _____

NOM DE L'EQUIPE : _____

(ou des associations, en cas de regroupement)

Catégorie : **M6 à 6** **M8 à 8** **M10 à 10** **M12 à 6** **M12 à 12** Rayer catégories inutiles

	N° Maillot	NOM	Prénom	Numéro de licence	Joueur Arbitre M12	Présence
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
* Éducateur Responsable						
* Éducateur						
* Éducateur						

Je soussigné : _____ Éducateur responsable :

- Certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus, atteste que tous les joueurs-joueuses présents sont titulaires d'une licence FFR en cours de validité ou couvertes par l'assurance FFR et qu'aucun n'a participé à une rencontre FFR dans les 3 jours francs précédents.

- M'engage à respecter les conditions correspondant à la forme de jeu pratiquée et les directives contribuant à la sécurité des joueurs : temps de jeu maximum, temps de pause, etc....

Je sais que tout manquement engagerait ma responsabilité et celle de mon club.

Date : _____ Signature :

Cette feuille complétée est à remettre à « l'organisateur » pour chaque équipe, en début de tournoi.

L'organisateur doit la retourner au Comité Départemental à l'issue du tournoi.

Catégorie : M12 – M10 Rayer M8 – M6	RENCONTRES	
Niveau :	Résultats	
Tour n°	Date :	Lieu :

Essai : 5 points / Victoire : 3 points – Nul : 2 points – Défaite : 1 point – Forfait : 0 point

MATCH 1

Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score

MATCH 2

Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score

MATCH 3

Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score

MATCH 4

Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score

MATCH 5

Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score

MATCH 6

Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score

MATCH 7

Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score

MATCH 8

Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score

MATCH 9

Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score

MATCH 10

Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score

MATCH 11

Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score

MATCH 12

Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score

CLUBS	- 12ans Effectifs	-10ans		-8ans		-6ans	
		Effectifs	Nombre Victoires	Effectifs	Nombre Victoires	Effectifs	Nombre Victoires

Responsable de plateau : Nom :

Prénom :

Tél.:

Observations :



A partir de la saison 2017 / 2018 **màj du 7 septembre 2017**

REGLEMENT MOINS DE 12 ANS

NOMBRE DE JOUEURS	Pratique à 12 joueurs	
REPLACEMENTS	Illimités pendant les arrêts de jeu et/ou sur blessure	
TERRAIN	56 mètres (en but non compris) X 46 mètres	
BALLON	Taille 4	
TEMPS DE JEU	Voir tableau	
ORGANISATION TYPE	Triangulaire ou quadrangulaire	
ARBITRAGE	2 jeunes joueurs-arbitres de la catégorie (uniquement les « 2 ^{ème} année »), formés, et 1 éducateur-accompagnant (chargé de l'arbitrage de la mêlée et de la sécurité)	
JEU DELOYAL	Du remplacement temporaire de 5 minutes à l'exclusion définitive, selon la gravité de la faute. Le remplacement est obligatoire. Si brutalité caractérisée ou récidive, exclusion définitive du tournoi.	
PLAQUAGE	Le plaquage, exécuté obligatoirement avec les 2 bras , doit être impérativement effectué au niveau de la ceinture . Toute prise au-dessus ou sans engager les 2 bras sera sanctionnée. Un joueur qui se rend coupable d'un plaquage dangereux doit être systématiquement exclu par l'arbitre (2 minutes) avec remplacement Les projections et la cuillère sont strictement interdites et doivent être sanctionnées.	
REMISE EN JEU	Où ?	Comment ?
COUP D'ENVOI	Au centre du terrain	Adversaires à 10 mètres Le ballon doit franchir les 10 mètres
COUP D'ENVOI Après essai	Au centre du terrain par l'équipe qui a concédé l'essai	
COUP DE RENVOI	à 10 mètres de l'en-but	Coup de pied tombé
EN AVANT ou ballon injouable	à l'endroit de la faute, à 5 mètres de toute ligne.	Mêlée éducative sans impact : 3+2 contre 3+2 Poussée autorisée dans l'axe, limitée au gain du ballon (ballon derrière les pieds d'une des premières lignes). Liaisons des joueurs de 1 ^{ère} ligne (cf. règles du jeu à XV). Lignes de hors-jeu à 5 mètres. Les joueurs « +2 » sont en place des 3 ^{èmes} lignes ailes, liés au pilier main intérieure au short et main extérieure au maillot, debout, sans action de poussée. Ils ne peuvent faire action de jeu qu'à la fin de la mêlée. L'éducateur-accompagnant donne les 3 commandements pour la formation de la mêlée éducative sans impact : 1. FLEXION – 2. LIEZ – 3. PLACEMENT Le demi de mêlée introduira sans délai le ballon. L'éducateur-accompagnant interviendra immédiatement en cas d'instabilité de la mêlée : CPF. Son adversaire se place soit à ses côtés sans suivre la progression du ballon soit derrière sa mêlée, dans l'axe. Talonnage autorisé. Pas de possibilité de regagner le ballon. Gain du ballon = fin de la poussée. Fin de mêlée = quand le demi de mêlée lève le ballon du sol. La mêlée n'est jamais rejouée. Liaisons incorrectes, mauvaise posture : CPF Mêlée tournée ou quand une faute n'est pas décelée et ballon injouable ou sécurité oblige : CP Franc en faveur de l'équipe ayant introduit le ballon en mêlée
PENALITE	à l'endroit de la faute, à 5 mètres de toute ligne.	Règlement à 15 Catégorie C sauf adversaires à 5 mètres
COUP DE PIED FRANC	à l'endroit de la faute, à 5 mètres de toute ligne.	Règlement à 15 Catégorie C sauf adversaires à 5 mètres
TOUCHE DIRECTE	Frappe au-delà des 10 mètres : à l'endroit de la frappe	touche = Conquête disputée 1 lanceur – 2, 3 ou 4 sauteurs – 1 relayeur. Pas d'aide au sauteur, Les opposants à la conquête se placent en miroir : 1 vis-à-vis à chacun des participants bénéficiant de la remise en jeu (lanceur, sauteurs et relayeur). Début de l'alignement à 3 mètres. Fin de l'alignement déterminée par le dernier joueur attaquant de l'alignement (Verrouilleur). Le joueur opposé au lanceur à 2 mètres de l'alignement (largeur et profondeur). Les relayeurs à 2 mètres en profondeur de l'alignement. Lignes de hors-jeu à 5 mètres pour les non participants.
	Frappe dans l'en-but ou à moins de 10 mètres : à l'endroit de la sortie	Remise en jeu rapide autorisée, avec respect des lignes de hors-jeu.
TRANSFORMATION – DROP – TIR AU BUT	NON	
<p>AU COUP DE SIFFLET DE L'ARBITRE, LE JOUEUR DE L'EQUIPE FAUTIVE POSE IMMEDIATEMENT LE BALLON AU POINT DE FAUTE SINON SANCTION (CPF OU 5M DE + OU REPLACEMENT SI FAUTES REPETEES) 5 ESSAIS D'ECART A N'IMPORTE QUEL MOMENT : SCORE ACQUIS DEFINITIVEMENT ET REEQUILIBRE OBLIGATOIRE DE QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT. HORMIS CES MODIFICATIONS, LES REGLES DU RUGBY À XV CATEGORIE C SONT APPLICABLES (le jeu au pied est autorisé)</p>		